

## CONTRAT DE LOCATION GITES/CHALET/CABANES/LODGES

Nous sommes heureux de vous accueillir dans nos hébergements du camping de l'étang Philippe.

Un chèque de caution d'un montant de 200,00 € sera à nous remettre à l'ordre d'A&M LOISIRS dès l'arrivée.

### PRIX :

Le tarif à la semaine ou au week-end comprend :

- la location de l'hébergement
- Les redevances camping (à l'exception de la taxe de séjour (tarif 2022 : 1,00 €/jour/personne en location), l'emplacement, une voiture, eau, électricité (Un forfait d'électricité par jour est compris dans le prix de la location. L'électricité utilisée au-delà vous sera facturée après relevé de compteur à votre arrivée et à votre départ, au tarif EDF en vigueur).

Les personnes présentes dans la location doivent être déclarées, la location comporte un nombre de personne maximum à respecter.

Supplément forfait ménage : fin de séjour 60, 00 € / Location draps (prix par lit) 10.00€.

### REGLEMENT

La réservation est définitive lorsque nous encaissons l'acompte, il est de 25% du montant total du séjour.

Le solde du séjour est à régler un mois avant votre arrivée. Si la réservation avait lieu dans une période de moins d'un mois avant la date de début de séjour, la totalité du séjour sera à régler lors de la confirmation de réservation.

### LE SEJOUR

Arrivée entre 16 h et 20 h et départ entre 8 h et 10 h.

Nous ne pouvons être en aucun cas responsable des pertes ou des vols d'objets personnels, blessures ou dommages pouvant survenir aux vacanciers ou à leurs biens pendant leur séjour. Les clients ont l'obligation de respecter et d'appliquer le règlement intérieur du Camping.

### ANNULATION ET ASSURANCE ANNULATION

#### Se Référer au CGV du camping (résumé ci-dessous)

**Annulation du fait du camping de l'Etang Philippe:** les sommes versées seront remboursées (sauf cas de force majeure).

**Annulation (totale ou partielle) du fait du client :** celui-ci devra avertir le Camping de l'Etang Philippe soit en adressant un courrier à l'adresse suivante : Camping de l'Etang Philippe-Mazières 63390 SAINT-GERVAIS D'AUVERGNE ; soit en adressant un courriel à l'adresse [contact@camping-etang-philippe.fr](mailto:contact@camping-etang-philippe.fr). La date de réception de l'annulation déterminera les éventuelles conditions d'annulation. Concernant l'acompte sa gestion est déterminée en point 4.1 des présentes CGV. A défaut, le client sera tenu du paiement des sommes dues au titre du contrat. Quelle que soit la date d'annulation retenue, les frais de dossiers et de l'assurance éventuellement souscrite ne sont pas remboursables.

**Barème d'annulation d'un séjour en locatif au Camping de l'Etang Philippe:** Pour tout séjour annulé plus de 60 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour (arrhes compris) seront remboursés moins les frais de dossier (20€).

Pour tout séjour annulé de 60 à 30 jours avant la date de séjour, le montant de l'acompte et les frais de dossier (20€) ne seront pas remboursés.

Pour tout séjour annulé à partir de 30 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation au Camping de l'Etang Philippe, le montant total du séjour est dû et conservé (sous réserve d'un relai de prise en charge de l'assurance annulation).

### **A&M LOISIRS**

Camping de l'Etang Philippe - Mazières 63390 SAINT-GERVAIS-D'AUVERGNE  
SARL au capital de 5 000 euros - SIRET 842 755 852 000 - RCS Clermont-Ferrand  
[contact@camping-etang-philippe.fr](mailto:contact@camping-etang-philippe.fr) - 04 73 85 74 84

**Barème d'annulation d'un emplacement au Camping de l'Etang Philippe:** Pour tout séjour annulé plus de 15 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, les frais de dossier (20€) et l'éventuel montant de souscription à l'assurance annulation seront conservés. A partir de 15 jours avant l'arrivée ou en cas de non présentation au Camping de l'Etang Philippe, le montant total du séjour est dû et conservé (sous réserve d'un relai de prise en charge de l'assurance annulation).

**Non consommation de prestations annexes:** Le fait de ne pas avoir utilisé les prestations prévues au séjour, ne peut pas donner lieu à remboursement.

#### **ASSURANCE ANNULATION ET INTERRUPTION DE SÉJOUR**

L'assurance annulation et interruption de séjour est facultative mais le CLIENT est invité à y souscrire lors de sa réservation ou en est informé via les CGV ou le contrat de location qu'il accepte en validant son séjour. Son montant est un pourcentage du montant total du séjour. Cette assurance couvre notamment les annulations de séjour en cas de maladie (hospitalisation), accident grave ou décès, sinistres entraînant des dommages importants à votre domicile, licenciement ou modification de vos congés du fait de l'employeur, par suite de convocation à un examen ou devant un tribunal. L'intégralité des clauses du contrat d'assurance annulation est consultable sur demande et sur notre site internet. En cas d'annulation ou d'interruption de séjour, pour une cause rentrant dans le cadre du contrat souscrit, vous devez déclarer votre sinistre par internet :

<https://campingdeletangphilippe.remboisement.travel.upcover.fr>

En cas de difficultés, nous vous invitons à privilégier les deux modes de contact ci-dessous, afin d'optimiser le traitement de votre dossier :

- par chat directement sur le site internet : [www.mimat.fr](http://www.mimat.fr)
- par e-mail : [contact@mimat.fr](mailto:contact@mimat.fr)
- par courrier : MIMAT – 15 rue des halles 75001 paris

#### **ANIMAUX**

Les animaux sont admis dans les locatifs. Par mesure d'hygiène, ils ne doivent en aucun cas rester seuls au logement et être tenus en laisse dans l'enceinte du camping. Lors de votre arrivée, nous vous demanderons le carnet de vaccination de votre animal. Vous retrouverez les mentions spéciales dans le règlement intérieur du camping.

Dans les cabanes Troll seuls les chiens de petites tailles sont autorisés

#### **CAUTION**

200€ par équipement. Elle est payable à votre arrivée. Si le nettoyage n'a pas été effectué correctement par vos soins, une somme de 60 Euros (correspondant au forfait ménage) sera retenue sur votre caution initiale. Votre caution vous sera restituée à votre départ (déduction faite des manquants ou détériorations éventuelles) après état des lieux. Aucune contestation ne sera admise lors d'un départ sans état des lieux.

### **A&M LOISIRS**

Camping de l'Etang Philippe - Mazières 63390 SAINT-GERVAIS-D'Auvergne  
SARL au capital de 5 000 euros - SIRET 842 755 852 000 - RCS Clermont-Ferrand  
[contact@camping-etang-philippe.fr](mailto:contact@camping-etang-philippe.fr) - 04 73 85 74 84